

**Arrêté n° 2026-091 portant nomination
du directeur du Département pédagogies et humanités (DHeP)**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation, notamment l'article L714-1 ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le règlement intérieur du Département humanités et pédagogies ;
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 15 février 2024 portant élection de Monsieur Vivien QUEMA en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

ARRETE

Article 1

Monsieur Hervé GUIOL, maître de conférences, est nommé dans les fonctions d'administrateur provisoire du Département humanités et pédagogies (DHeP) à compter du 1^{er} juillet 2026 pour une durée de 1 an.

Article 2

L'arrêté n° 2022-017 de nomination en date du 19 mai 2019 est abrogé.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au(x) bénéficiaire(s) et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 30 juin 2026

L'administrateur général


Vivien QUEMA
Administrateur général
Institut polytechnique de Grenoble

SIGNATURE DES DELEGATAIRES :
ARRETE N° 2026-091 [Nomination directeur du DHeP]

Merci de bien vouloir apposer votre signature, et de mentionner votre nom (ou votre tampon de signature), précédée de la mention « Vu et pris connaissance »

- Visas des délégués mentionnés dans l'arrêté et acceptant la délégation consentie :

Vivien QUEMA
Administrateur général
Institut polytechnique de Grenoble